

Comité syndical du 10 octobre 2022

[DL 2022\\_10/04](#)

## ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT et MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES EN REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ DEMISSIONNAIRE

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **30 septembre 2022**, s'est réuni, salle du conseil municipal de la mairie de Villeneuve-sur-Lot, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **lundi 10 octobre 2022 à 10h00**.

**CONSEIL DEPARTEMENTAL 47** : Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

**VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION** : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS** : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

**SMICTOM LGB** : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

**FUMEL VALLÉE DU LOT** : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD** : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

**COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE** : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN** : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS** : Joël KLEIBER (1) ;

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC** : Ghislain GOZZERINO (1) ;

**Nombre de conseillers en exercice : 36**

**Présents** : Mmes FOUNAUD-VEYSSET, GARGOWITSCH, PRELLON, MM. BARJOU, BOUSQUIER, BRUYÈRE, COLLADO, GIRARDI, GOZZERINO, LORENZELLI, MASSET, PIN, ROSIER, ROSO, SEGALA, VERDELET (16)

**Représentés** : Mme ARMELLINI par M. SEGALA, M. BILIRIT par Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme BONNEAU par M. PIN, M. DE COLOMBEL par M. LORENZELLI, Mme DUCOS par M. BOUSQUIER, M. KLEIBER par Mme PRELLON, Mme LAURENT par M. MASSET, M. LERDU par M. ROSIER, M. PONTTHOREAU par M. BARJOU, M. SOUBIRON par M. ROSO, Mme TONIN par Mme GARGOWITSCH (11)

Quorum atteint

**Secrétaire de séance** : M. Alain LORENZELLI

**Nombre de délégués présents : 15**

**Représentés : 11**

**TOTAL : 26**

Étaient également présents : M. Guillaume LEPERS (maire de Villeneuve-sur-Lot), Mmes Julie FARBOS, Muriel FIGUEIRA, Gaëlle ALNO, et Marie-Claude ARQUEY

[DL 2022\\_10/04](#)

## ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT et MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES EN REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ DEMISSIONNAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération DL2022\_10/03 du 10 octobre 2022 fixant à 9 le nombre de vice-présidents,

Vu le courriel de la Communauté de communes de Lot-et-Tolzac en date du 9 mai 2022 informant le Syndicat ValOrizon de la démission de M. Michel VERGNE de son poste de conseiller municipal et donc de la communauté de communes ;

Considérant que M. VERGNE, délégué au sein de Valorizon, représentant la CC Lot et Tolzac, était vice-président et membre de la Commission d'appel d'offres (suppléant),

Considérant que M. Ghislain GOZZERINO a été, par délibération n°83/2022 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Lot et Tolzac, désigné délégué de ValOrizon,

Considérant qu'il n'y a pas d'autre représentant de la Communauté de communes de Lot et Tolzac; il est proposé à Monsieur Ghislain GOZZERINO de pourvoir au remplacement de M. Michel VERGNE au sein du bureau syndical au poste de vice-président;

Dans ces conditions, M. Ghislain GOZZERINO se porte candidat au poste de vice-président et en tant que membre suppléant de la CAO,

Il est rappelé qu'il peut être procédé à un vote à main levée si les membres du comité le décident à l'unanimité.

Monsieur le Président propose au comité syndical un vote à main levée pour entériner l'ordre des désignations, et de procéder à un vote à main levée pour la désignation.

**Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Article 1 : **DÉCIDE** de procéder au vote à main levée,

Résultats des votes

- Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstention : 0

Nom et Prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Ghislain GOZZERINO	26	Vingt-six

- Article 2 : **DÉSIGNE** M. Ghislain GOZZERINO 8<sup>ème</sup> vice-président et membre suppléant de la CAO

- Article 3 : **ENTERINE** la liste des vice-présidents comme suit :

- Michel MASSET Président ValOrizon
- Alain LORENZELLI 1er vice-président
- Jacques VERDELET 2ème vice-président
- Michel LAVILLE 3ème vice-président
- Jean-François SEGALA 4ème vice-président
- Nathalie FOUNAUD-VEYSSET 5ème vice-présidente
- Audrey ARMELLINI 6ème vice-présidente
- Jean-Pierre BARJOU 7ème vice-président
- Ghislain GOZZERINO 8ème vice-président
- Joël KLEIBER 9ème vice-président

- Article 3 : **RAPPELLE** que les 5 premiers vice-présidents sont membres titulaires de la CAO et les 4 suivants sont membres suppléants.

**Résultats des votes**

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 17 octobre 2022

Le Président,

Michel MASSET

Publication/Affichage

le 17 octobre 2022